

**FUTUR**

**LEÇON 10**

# Les temps exprimant le futur

- 🍪 le futur proche (*je vais voyager*)
- 🍪 le futur simple (*je voyagerai*)
- 🍪 le futur antérieur (*j'aurai voyagé*)

# La concordance des temps:

🍪 *Il dit qu'il va partir.*

🍪 *Il dit qu'il partira.*

🍪 *Il dit qu'il sera parti.*

🍪 *Il a dit qu'il **allait partir**.*

🍪 *Il a dit qu'il **partirait**.*

🍪 *Il a dit qu'il **serait parti**.*

# Le futur simple

- S'utilise pour indiquer un fait futur par rapport au moment de la parole

*« Je vous téléphonerai plus tard »*

*« ce cours finira dans une demi-heure »*

- Les verbes avoir et être peuvent s'employer au futur pour indiquer une probabilité:

*« Marie est absente aujourd'hui, elle sera certainement malade »*

*« En tout cas, j'espère qu'elle n'aura pas eu un accident »*

# Le futur antérieur

- Il exprime un fait accompli, soit par rapport à un temps futur, soit par rapport à une référence qui se passe dans le futur.

« *Ce week-end, quand je corrigerai vos compositions, j'indiquerai les fautes que vous aurez faites* »



- (Note: le fait est accompli)

« *Ce cours de français sera fini dans une demi-heure* »

↑  
référence

# Le conditionnel

## Formation du conditionnel présent

Infinitif du verbe + (ais, ais, ait, ions, iez, aient)

## Formation du conditionnel passé

Le conditionnel de l'auxiliaire avoir ou être + participe passé

je serais parti(e)

elle aurait décidé

nous nous serions amusé(e)s

# Le conditionnel présent

- Il exprime un fait futur par rapport à un moment passé

«Il déclara qu'il partirait le lendemain»

passé simple      action futur

«Elle s'est alors rendu compte qu'il ne reviendrait jamais»

passé composé

action futur

«Il s'imaginait qu'il deviendrait riche, beau, et intelligent»

imparfait

action futur

# Le conditionnel passé

- Il peut indiquer un fait qui est à la fois futur par rapport à un moment du passé mais antérieur à un autre moment de passé

«Il déclara qu'il partirait le lendemain dès qu'il aurait fini de réparer sa moto»

